

7-2001

L'identité de la Fille de la Charité: Éléments caractéristiques et distinctifs. Comment la FdIC peut-elle la vivre aujourd'hui?

Wivine Kisu FdIC

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Kisu, Wivine FdIC (2001) "L'identité de la Fille de la Charité: Éléments caractéristiques et distinctifs. Comment la FdIC peut-elle la vivre aujourd'hui?," *Vincentiana*: Vol. 45 : No. 4 , Article 25.
Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol45/iss4/25>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

**L'identité de la Fille de la Charité:
Éléments caractéristiques et distinctifs.
Comment la FdIC peut-elle la vivre aujourd'hui?**

*Sœur Wivine KISU, FdIC
Conseillère Générale*

Introduction

Aujourd'hui, les idéologies rationalistes et totalitaires sont en partie tombées, et les grands progrès scientifiques et techniques réalisés offrent sans aucun doute à notre monde d'immenses possibilités. Les progrès matériels donnent lieu à l'amélioration des conditions de vie de l'humanité dans différents domaines de la santé, de l'éducation et de l'alimentation, ainsi qu'une plus grande ouverture de notre planète à l'universel et à la solidarité, particulièrement dans les situations de catastrophes... Pourtant, nous sommes témoins du fossé toujours plus large et plus profond entre une partie de l'humanité toujours plus riche, et une autre partie toujours plus pauvre où sévissent les maladies endémiques, la faim, le sida et ses conséquences sur la société, surtout celle qui est moins protégée....

Par ailleurs, le développement des sciences humaines a permis de mieux connaître l'être humain dans sa complexité. Alors que les sociétés reconnaissent les valeurs de liberté, de respect et de dignité des droits de la personne humaine..., nous sommes malheureusement, témoins de la croissance de la violence sous différentes formes: guerre, éclatement de la famille, exclusion, tant des personnes que de certains groupes.

Face aux merveilles mentionnées plus haut – si je peux les qualifier ainsi – apportées par la science et la technique, nous assistons à l'émergence d'une culture de déchristianisation, et d'un phénomène de sécularisation à tous les niveaux malgré une prolifération de sectes de toutes natures. Ceci entraîne un certain relativisme, un culte de l'éphémère et un manque de repères allant, voire jusqu'à la désespérance.

Autant de réalités qui influencent et affectent positivement et/ou négativement la vie de la Fille de la Charité. Ainsi, l'identité de la Fille de la Charité, claire et facilement compréhensible à une certaine époque, semble devenue, à certains égards, confuse et nébuleuse par un manque d'unité entre les différents aspects qui la composent:

- le «toute donnée à Dieu»,
- la vie communautaire,

- le service des Pauvres et les vœux «qui reçoivent de ce service leur caractère spécifique».

Il nous paraît alors important de nous resituer clairement sur ce que nous sommes, pour répondre toujours avec fidélité, audace et créativité à la mission qui est la nôtre dans les situations d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, à la lumière du thème de «l'inculturation du charisme dans un monde en mutation», et à la suite de l'Assemblée Générale de 1997, nous sommes à un tournant de notre vie par la préparation de la révision de nos Constitutions et Statuts. Cette révision se veut «une revitalisation» de notre être de Fille de la Charité, servante des pauvres, pour un «davantage» dans le vécu comme dans l'agir.

I. Une identité qui se révèle de Dieu

«Arrivé dans la région de Césarée de Philippe, Jésus posa à ses disciples cette question: 'Le Fils de l'Homme, qui est-il, d'après ce que disent les hommes?' «Ils répondirent: 'Pour les uns, il est Jean le Baptiste; pour d'autres, Elie; pour d'autres encore, Jérémie ou l'un des prophètes.' Jésus leur dit: «Et vous, que dites-vous? Pour vous, qui suis-je?» Prenant la parole, Simon-Pierre déclara: «Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant!» En réponse, Jésus lui dit: *«Heureux es-tu, Simon, fils de Jonas, ce n'est pas la chair et du sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. Et moi, je te déclare: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église... (Matthieu 16, 13-17).*

À cette question du Christ, les apôtres répondent en fonction de ce qu'ils entendent dire de Jésus. Mais la question de Jésus va leur être directement adressée. Pour vous, Qui suis-je? Que dites-vous que je suis? L'Esprit qui vient en aide à la faiblesse et à l'incapacité de l'homme, donnera à Pierre de confesser sa foi: **«Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant!»** Il révèle ainsi à Pierre et aux Apôtres la vraie identité de Jésus. De ce nom «Messie», se révèle clairement à la fois **l'identité de Jésus et sa mission.**

Mais, il faudra attendre la résurrection du Seigneur et surtout la Pentecôte, l'onction de l'Esprit Saint, pour que les Apôtres et les disciples saisissent du dedans, et comprennent la longueur, la largeur, la profondeur de l'identité du Christ; le Messie, l'Oint, l'Envoyé de Dieu, Fils de Dieu lui-même.

Attentifs à l'événement et à l'Esprit de Dieu qui agit continuellement dans les événements, Vincent de Paul et Louise de Marillac découvriront que ce Jésus incarné, qui assume la condition de l'homme, le Messie, est: **Adorateur, Serviteur et Évangélisteur.** Ils se sentiront alors poussés par ce feu de charité

qui émane du don total du Christ au Père pour le salut de l'humanité: **«La Charité du Christ crucifié nous presse»**. Ainsi, Vincent de Paul et Louise feront, eux aussi, l'expérience de l'identité de Jésus dans son Incarnation Rédemptrice. C'est ce Jésus qu'ils proposeront à celles qui voueront leur vie à sa cause, tirant ainsi de lui leur propre identité.

A. Qui sont alors ces femmes qui vont essayer de faire leur, l'expérience de Vincent de Paul?

1. Elles ont un nom: Filles de la Charité

Si le nom est le lieu de l'identité de la personne, il est aussi le lieu où se révèle la mission et le mode de vie que les Filles de la Charité ont dès lors à assumer. Cette identité leur est stipulée en ces termes par Vincent de Paul dans la réponse qu'elles doivent donner à l'évêque, s'il venait à leur demander qui elles étaient et si elles étaient religieuses: *«Dites-lui que vous êtes de pauvres **Filles de la Charité**, qui vous êtes données à Dieu pour le service des Pauvres»*. (IX, 534-535).

Parce que cette identité a (tire) sa racine dans la vie même de Dieu, saint Vincent ne cessera de rappeler aux Sœurs la source de leur vie sur laquelle elles doivent toujours bâtir et conformer leur existence pour se rendre dignes de ce nom qu'elles portent: *«Elles se souviendront du **nom qu'elles portent de Filles de la Charité** et tâcheront de s'en rendre dignes par le saint amour qu'elles porteront toujours à Dieu et au prochain»* (SV IX, 534-535).

Et encore: *«Quand vous vous êtes données à Dieu pour servir les Pauvres, vous avez reçu ce nom que Dieu vous a donné Lui-même. Vous devez donc vivre conformément au nom que vous avez, puisque c'est Dieu qui a donné ce nom à la Compagnie; car ce n'a pas été ni Mademoiselle Le Gras, ni Monsieur Portail, ni moi non plus qui vous ont nommé Filles de la Charité.*

Remarquez que le peuple voyant ce que vous faites et le service que nos premières sœurs ont rendu aux Pauvres, vous avez donné ce nom, lequel vous est demeuré comme propre à votre exercice» (X, 472-473).

Ce nom reçu de Dieu par la voix du peuple, traduit et révèle l'essence même de l'Être de Dieu: *«Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, puisque l'amour est de Dieu et que quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est Amour»* Jn. 4,7-8). Ce nom exige donc de la Fille de la Charité à vivre de telle sorte qu'elle fasse briller aux yeux du monde et des Pauvres l'amour que Dieu leur porte. Car, *«Dire une Fille de la Charité, c'est dire une fille de Dieu»* (X, 125).

C'est vers ce beau nom **Charité, Amour**, que tout tend et prend existence (vie) au sens profond du terme. IL résume en lui seul tous les commandements et donne part à la vie éternelle. *«Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle?» Jésus lui demanda: «Dans la loi, qu'il y a-t-il d'écrit? Que lis-tu?» L'autre répondit: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même» (Luc. 10. 23-28).*

Cet amour de Dieu se situe au centre du message de la bonne nouvelle du salut apportée par le Christ-Jésus, amour intense qui consumait son cœur de Dieu fait homme, amour dont il voulait embraser l'univers, ce qui lui faisait dire: *«Je suis venu apporter un feu sur la terre, comme je voudrais qu'il soit déjà allumé!» (Luc 12,49).*

En Jésus Christ, Amour incarné, la vie en plénitude est donnée aux hommes: *«Moi, je suis venu pour que les hommes aient la vie, pour qu'ils l'aient en abondance» (Jn. 10.10).*

Dans ce nom Fille de Fille de la Charité, se cache une mission: celle que Dieu en son fils a voulu réaliser pour sauver notre humanité. En effet, c'est par amour pour les hommes que, Dieu est descendu jusqu'à l'homme afin de l'élever à cette dignité d'enfant de Dieu qui ne pouvait être rendue à l'humanité pécheresse que par l'Amour. *«Nul n'a plus grand amour que celui-ci: donner sa vie pour ses amis» (Jn. 15. 13).*

L'être de la F.d.l.C. doit correspondre à cet amour. St. Vincent exhortait les Sœurs en ces termes: *«Donnez-vous vos biens aux pauvres, si vous n'avez pas la charité, vous ne faites rien; non, vous ne faites rien O mes sœurs, il faut imiter le fils de Dieu, qui ne faisait rien que par le motif de l'amour qu'il avait pour son Père. Ainsi votre dessein, en venant à la Charité, doit être d'y venir purement pour l'amour et le plaisir de Dieu, et tant que vous y êtes, toutes vos actions doivent tendre à ce même amour» (X, 20).*

La fille de la Charité doit avoir comme disait Mère Guillemin: «la hantise de la charité et revoir toutes ses attitudes intérieures et extérieures pour les adapter à la Charité. Partout où elle se trouve, elle doit être «Expression de Charité», le témoignage de la Charité est la prophétie d'aujourd'hui. Son regard, ses gestes, tout son être doit être expression d'amour, qui est vie à communiquer à sa communauté et aux hommes et femmes que Dieu envoie sur son chemin».

Parce que la Fille de la Charité est née de l'Amour de Dieu, elle est appelée à être au plein sens du mot, témoins de la charité, de l'Amour. C'est pour elle question de vie ou de mort.

2. Elles ont une option: vivre la plénitude de leur baptême dans et par le service des pauvres.

La vocation de la Fille de la Charité s'enracine dans le baptême vécu en plénitude. «*À la fois intimité avec les trois personnes divines et proximité avec les hommes, cette vie doit laisser transparaître l'amour qui brûle au cœur des enfants de Dieu*» (Instruction sur les Vœux des Filles de la Charité, p. 21).

Toute la vie des Filles de la Charité est située au cœur de cette **vie baptismale et trinitaire**. Elles vont s'efforcer de vivre le message évangélique dans le radicalisme (d'une manière radicale) voulu par le Christ quand il invite le jeune homme riche: Va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux Pauvres, puis viens et suis-moi». La vocation à la suite du Christ prend tout son sens à partir de cette vie baptismale qui fait de nous les cohéritières avec le Christ et les continuatrices de sa mission.

Pour saint Vincent et sainte Louise, pour être «bonnes Filles de la Charité», il faut être avant tout et en tout «bonnes chrétiennes». Vie chrétienne qui nous convoque au choix sans équivoque: «Que votre Oui, soit un Oui, et que votre Non soit un Non!». Et c'est avec raison que les Fondateurs ont insisté sur la ressemblance qui doit y exister avec le Christ: «Qui verrait la vie de Jésus-Christ verrait sans comparaison le semblable dans la vie d'une Fille de la Charité» (IX, 592).

La Constitution 1.4 exprime et donne clairement à la fois, le contenu et l'essentiel de ce qu'est **l'Identité de la Fille de la Charité**: «*Les Filles de la Charité, en fidélité à leur baptême et en réponse à un appel de Dieu, se consacrent entièrement et en communauté au service du Christ dans les Pauvres, leurs frères, avec un esprit évangélique d'humilité, de simplicité et de charité.*

*Un même amour anime et commande leur contemplation et leur service. Elles savent, dans la foi que Dieu les attend en ceux qui souffrent. Saint Vincent exprime cette unité dynamique de leur vie quand il dit: «Vous êtes de pauvres Filles de la Charité qui vous êtes **données à Dieu pour le service des pauvres**».*

De cet article de nos Constitutions se dégage sans ambiguïté **les éléments caractéristiques** (essentiels ou distinctifs) **de notre identité**:

2.1. Données à Dieu (se consacrent entièrement)

Le don que les Filles de la Charité font d'elles-mêmes à Dieu, se situe dans le sillon de celui du Christ qui, en tant que l'Envoyé du Père comme Serviteur de son dessein d'Amour **et** Évangéliste des Pauvres ne pouvait pas ne pas être (était) totalement tourné vers le Père comme **Adorateur** afin que

prene corps ce projet d'amour de Dieu pour les hommes et pour les Pauvres. Toute sa vie fut un continuel acte de relation, de communication et de communion avec son Père, au point que tout ce qu'il disait ou entreprenait, il ne le faisait qu'en tant que fils. *«Moi et le Père, nous sommes un»* (Jn. 10,30)... *«Ce n'est pas de moi-même que j'ai parlé, mais le Père qui m'a envoyé m'a lui-même commandé ce que j'avais à dire et à faire connaître; et je sais que son commandement est vie éternelle. Ainsi donc, ce que je dis, tel que le Père me l'a dit, je le dis»* (Jn. 12. 49-50).

C'est le **Christ, Adorateur du Père**, consacré par l'Esprit, et totalement suspendu au vouloir du Père, qui réalise la mission de Serviteur et d'Évangéliste. Dans cette relation au Père par sa prière (Cf. Luc. **9**, 18; **9**, 28; **11**, 1; Marc. **1**, 35), Jésus fait de la volonté de son Père sa mission et sa nourriture. *«Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et de mener son œuvre à bonne fin»* (Jn. 4. 3).

À l'exemple du Christ, tout dans la vie de la Fille de la Charité, prend son sens dans ce «Toute Donnée», consacrée entièrement à Dieu. La Fille de la Charité existe pour une mission spécifique: le **service du Christ dans les pauvres**; la raison ultime de cette consécration. En Jésus seul, Fils de Dieu et Dieu lui-même, se trouve le point de départ et le point d'arrivée du service rendu aux Pauvres. Saint Vincent a focalisé toute sa pensée sur le Christ qu'il fallait regarder et imiter comme modèle par excellence.

«La règle des Filles de la Charité, c'est le Christ. Elles se proposent de L'imiter tel que l'Écriture Le leur révèle et que les Fondateurs Le découvrent: Adorateur du Père, Serviteur de son dessein d'Amour, Évangéliste des Pauvres» (C. 1.5).

En tissant une vraie relation avec le Christ, la Fille de la Charité devient capable de faire comme lui. Son Évangile, sa Parole doit toujours constituer la règle de vie et la lumière de la Fille de la Charité. Toute sa vie doit être polarisée sur le Christ, de manière à s'identifier à lui.

Comme nous l'exprime l'exhortation apostolique «Vita Consecrata», l'exigence profonde de l'appel à la pleine conversion et à la sainteté, provoque la servante des Pauvres à chercher avant tout le Royaume de Dieu par le renoncement à elle-même pour vivre entièrement pour le Seigneur, afin que Dieu soit tout en tous. Appelée à contempler le visage transfiguré du Christ et à en être le témoin, elle est aussi appelée à une existence transfigurée (cf. VC 35).

Une telle existence n'est possible que dans la mesure où la Fille de la Charité accepte de vivre en profonde amitié avec le Christ, d'entretenir avec Lui une communion intime et joyeuse. Ce n'est qu'en se laissant guider par l'Esprit

qu'il sera possible d'avancer sur un tel chemin et devenir, jour après jour, une personne «christiforme, prolongement dans l'histoire d'une présence spéciale du Seigneur Ressuscité» (VC 19.).

Elle entre ainsi dans l'expérience d'une rencontre avec un Dieu qui n'est pas une idée abstraite ou d'un Dieu éloigné, mais dans l'expérience d'un Dieu bien vivant en Jésus Christ.

La F.d.I.C. ne peut subsister et réaliser sa vocation et sa mission sans une vigueur spirituelle qui lui fait prendre l'Évangile comme un absolu dans son radicalisme. La Parole de Dieu dont saint Paul nous dit: «elle est près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur», elle doit se l'approprier par son écoute attentive et sa méditation afin de l'assimiler au point qu'elle transforme son regard, son agir et sa vie. Elle doit être passionnée de l'Évangile et faire de celui-ci le lieu d'une rencontre avec le Christ pour se revêtir de lui. Là se situe la force de sa vie et du témoignage qu'elle est appelée à porter dans ce monde blessé.

Si Dieu n'est pas au centre de la vie de la F.d.I.C., si sa vie n'est pas nourrie, irriguée par la rencontre quotidienne avec le Christ dans l'Eucharistie et dans sa parole, à la longue, il se créera en elle un vide mortel pour elle-même et pour le service des Pauvres. Vide, elle le remplira par les accessoires. Elle ne peut exister au sens plénier du terme, sans une vie profondément enracinée en Dieu Trinitaire.

2.2. En communauté (Appelées et Assemblées)

Les Fondateurs ne conçoivent pas la vie de la Fille de la Charité sans une vie communautaire. Ils étaient convaincus que c'est Dieu qui avait rassemblé les sœurs pour former la Compagnie. Et Saint Vincent de s'émerveiller: «*Quelles merveilles! Dieu choisi et assemble des filles de divers lieux et provinces pour les unir et lier ensemble du lien de sa charité, pour faire paraître aux hommes, en tant endroits, l'amour qu'il leur porte et le soin que sa Providence en a, pour les secourir dans leurs besoins et ainsi le faire connaître*» (X, 666).

L'originalité de Vincent de Paul et de Louise de Marillac pour (dans) cette nouvelle forme de vie communautaire, marque l'Identité de la Compagnie, donc celle de la fille de la Charité. Il s'agit d'une **vie communautaire pour la mission**, lieu de discernement apostolique, où se vit la charité du Christ dans un esprit qui soude les Sœurs et qui n'est autre que l'Esprit de Dieu.

Au cours du 1^{er} entretien du 31 juillet 1634 qui nous est rapporté dans le livre des conférences de saint Vincent aux Filles de la Charité, il est dit que la Providence a rassemblé les Filles de la charité avec dessein qu'elles honorent la

vie humaine de Jésus sur la terre et pour vivre dans un commun dessein de servir Dieu.

La raison essentielle de ce rassemblement nous est rappelée dans la constitution 2.17: *«Appelées et assemblées par Dieu, les Filles de la Charité mènent la vie fraternelle en commun en vue de leur mission spécifique de service»*. Ainsi, la vie en communauté fraternelle est vue par les Fondateurs comme «un des soutiens essentiels de la vocation des Filles de la Charité. *«Cette vie commune et fraternelle est menée dans la communauté locale, où les Sœurs collaborent dans la foi et la joie, témoignent de Jésus-Christ et se ressourcent continuellement en vue de la mission»* (C. 1.6).

Par rapport aux autres éléments qui constituent l'Identité de la Fille de la Charité, la vie communautaire fraternelle n'est en rien moins importante, car c'est Dieu qui a rassemblé les douze premières Sœurs pour un bien plus grand dans le service. *«Oh! Quel avantage d'être en une communauté, puisque chaque particulier participe au bien que fait tout le corps! Vous aurez, par ce moyen, une plus abondante grâce»* (IX, 2).

Lieu théologal, la vie de communauté est le témoignage de la vie même de Dieu, communion du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, dans une réciprocity d'amour qui est don et vie. La constitution 2.17 est bien éloquent à ce sujet: *«La Communauté veut être à l'image de la Trinité...»* La mission du service des Pauvres se reçoit de la Compagnie et c'est en son nom que la Fille de la Charité la vit. C'est là, comme le dit l'un des biographes de sainte Louise, le **Cénacle** où, les sœurs se réunissent dans l'oraison et l'union de leurs âmes pour recevoir l'Esprit de Dieu et la mission que le Seigneur leur destine, au fil des jours, par la Compagnie. (Cf. C. p. VII) Elle est le lieu de notre terre sainte, où doit se vivre la cohésion autour du Christ au risque, sinon, de voir «le corps éclaté».

Nous ne sommes pas toujours assez conscientes de la force prophétique qui jaillit de la vie fraternelle, alors qu'en fait, c'est le devoir de chaque Fille de la Charité et de toute la Communauté de devenir et d'être prophète d'un Dieu communion. C'est le *«voyez comment ils s'aiment...»* de l'Évangile. La vie fraternelle, si elle est vraiment fraternelle, est porteuse du témoignage d'un Dieu qui est communion et qui crée la communion des personnes. (Témoignage donné à la rue du Bac: les fidèles nombreux aux Vêpres)

Toute la Communauté locale a la mission d'annoncer par son **«être»** et **«servir ensemble»** que Jésus-Christ est présent et que son royaume est au milieu de nous. Sainte Louise écrivait aux Sœurs d'Angers: *«Encouragez-vous mutuellement, et faites en sorte que vos exemples fassent plus que tout ce que pourraient faire vos paroles»*. Notre devoir donc, est de rendre visibles les

merveilles opérées par Dieu dans la fragile humanité des personnes que nous sommes et qu'il a appelées. Plus que par les paroles, nous témoignons de ces merveilles par le langage éloquent d'une existence transfigurée, capable de surprendre le monde (Cf. VC 20).

2.3. Pour le service du christ dans les pauvres (continuation de la mission du christ)

C'est la finalité de la Compagnie. C'est pour cela que la Fille de la charité est née dans l'Église et dans la Compagnie. Tout, dans son existence (le «Toute donnée à Dieu, la confirmation de ce don par les quatre vœux, et la vie communautaire est (vécue en) fonction de cette fin en laquelle se trouve l'unité de sa vie: *«La fin principale pour laquelle Dieu a appelé et assemblé les Filles de la Charité est pour honorer notre Seigneur Jésus-Christ comme la source et le modèle de toute charité, le servant corporellement et spirituellement en la personne des Pauvres»* (RC des FdIC I,1).

Honorer notre Seigneur Jésus-Christ, c'est: être tourné vers ce tout «Autre» dans l'ouverture et l'écoute, c'est vivre la rencontre avec Lui dans une attitude d'adoration qui devient accueil de la vie et don de soi dans un **service** à la fois **corporel et spirituel**. À cause de (de cette finalité) cette finalité, la F.d.I.C. est, à la suite du Christ, Servante des Pauvres.

Ce service n'est rien d'autre que la continuation de la mission du Christ. *«Pour être vraies Filles de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur la terre... Et qu'a-t-il fait principalement? Il a continuellement travaillé pour le prochain, visitant et guérissant les malades, instruisant les ignorants pour le salut. Que vous êtes heureuses, mes filles d'être appelées à une condition si agréables à Dieu.»* (IX, 15.)

Le regard centré et fixé sur le Christ qu'il contemple dans les Écritures, (particulièrement dans les Évangiles: Luc 4,18-21 et Matthieu 25, 31-46), conduit Vincent de Paul à découvrir l'étonnante ressemblance entre Jésus Lui-même et les Pauvres rencontrés dans la société qui est la sienne. Sa relation avec les Pauvres lui dévoile Jésus réellement présent dans leur personne, Lui qui a voulu assumer l'humanité pour la restaurer dans sa beauté première (À son image, Il les créa, homme et femme...) Avec foi et conviction, il s'exprime: *«... servant les Pauvres, on sert Jésus-Christ. O mes filles, que cela est vrai! Vous servez Jésus-Christ. Et cela est aussi vrai que nous sommes ici. Une sœur ira dix fois le jour voir les malades, et dix fois par jour elle y trouvera Dieu.»* (IX, 252)

2.3.1 Un regard de foi

Cette conviction conduit à cultiver et à développer **le regard de foi** et à considérer les Pauvres comme **seigneurs** et **maîtres** à qui la servante doit respect, cordialité, dévotion... *«À la suite des Fondateurs, elles les regardent comme leurs maîtres qui «leur prêchent par leur seule présence» et comme leurs Seigneurs qu'elles doivent aimer tendrement et respecter fortement»* (C. 2.1). *«Dans un regard de foi, elles voient **le Christ dans les Pauvres et les Pauvres dan le Christ**»* (C. 1.7).

Le document Feu Nouveau, au n° 4, nous rappelle que le Christ et les Pauvres sont les deux pôles inséparables qui doivent orienter aujourd'hui et toujours, l'être et la mission de la Compagnie, donc ceux de la Fille de la Charité. Ceci situe la F.d.I.C. dans un permanent mouvement d'unité, dans un va et vient constant entre le Christ adoré dans le Saint Sacrement et le Christ servi dans ses membres souffrants, défigurés, marginalisés méprisés... Ces pauvres à qui la Fille de la Charité doit continuellement révéler la tendresse que Dieu leur porte.

Le Service des Pauvres constitue pour elle le lieu où se vérifie son amour du Christ selon l'Évangile: *«Ce que vous avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est en moi que vous l'avez fait»* (Matthieu 25. 40.).

Le primat de l'Amour absolu est vécu dans le service. Elle est la modalité même de l'état de charité qui doit animer toute la vie d'une servante. Il s'agit de se consumer pour Dieu au service des Pauvres.

Aimée d'un amour préférentiel et ayant reçu gratuitement de la part de Dieu, la Fille de la Charité doit se donner dans la même mesure. Elle rejoint les Pauvres dans leur situation spécifique en s'efforçant d'être pour eux «signe» de l'Amour de Dieu qui s'exprime par la générosité, la douceur, la tendresse, la compassion, l'attention.

Le service des Pauvres est le point central, vers lequel converge l'existence de la Fille de la Charité: sa prière, sa vie communautaire, sa pauvreté, sa chasteté, et son obéissance. Au tour de cet axe essentiel, elle trouve l'unité de sa vie. Sans les Pauvres, il n'existerait pas des Filles de la Charité, dans les sens du charisme Vincentien.

2.3.2. Un esprit évangélique d'humilité, de simplicité, de charité

L'expression privilégiée du «don total à Dieu» de la Fille de la Charité, est **le Service des Pauvres** vécu dans **un Esprit évangélique d'Humilité, de Simplicité, de Charité**. «Vous faites la profession d'assister le prochain» disait saint Vincent aux premières Sœurs. Cet esprit consiste en trois choses: *«Aimer notre Seigneur et le servir en esprit d'humilité et de simplicité. Tant que la charité, l'humilité et la simplicité seront parmi vous, on pourra dire: la Compagnie de la Charité vit encore»* (IX, 594-595).

Les Fondateurs se montrent très exigeants sur la conduite que doivent avoir (tenir) les FDLC par rapport à leur esprit. Il suffit de prendre les Conférences du 2, 9, 24 février 1653; du 14 juillet 1658 et la Lettre A. 78 de sainte Louise pour s'en rendre compte. Cet esprit spécifique doit imprégner, imbiber tout l'être, toute la vie de la Fille de la Charité. Il est la marque spécifique qui caractérise l'être de la Servante des Pauvres et par voie de conséquence, traduire la distinction entre elle et toutes les autres personnes, congrégations ou organismes au service des Pauvres.

2.3.3. Une mentalité de servante

L'esprit de la Compagnie explicité dans la Conférence du 25 janvier 1643, IX, 79 et seq.; celles du 2, 9, 24 février 1653, IX, 1653 et seq., constitue une base sur laquelle la Fille de la Charité construit sa vie et modèle ses attitudes. C'est les yeux fixés sur Jésus-Christ qu'elle apprend à être **Servante à la manière de ce Jésus**. *«Le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude»* (Mc 10, 45), et encore *«Je suis au milieu de vous comme celui qui sert»* (Lc. 22, 27).

Toute la vie de la Fille de la Charité est service et c'est dans cet état qu'elle doit se tenir. *«Être au milieu des Pauvres celle qui sert, qui ne cherche pas à être servie, mais qui donne sa vie, voilà notre vocation»* disait Mère Rogé (Un message pour notre temps, p. 228). *«Et quels que soient leur engagement et leur niveau professionnel, elles gardent vis-à-vis des Pauvres, une attitude de servante qui doit être la mise en pratique des vertus de leur état: humilité, simplicité, charité.»* (C. 2.9)

Appelée par Dieu à être Servante des Pauvres, la F.d.l.C. doit acquérir une mentalité de servante, c'est-à-dire la mentalité de Jésus-Christ qui *«s'est dépouillé Lui-même, s'est humilié, devenant obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix»* (Ph. 2, 7-8). Acquérir la mentalité de «servante» exige la pauvreté du

cœur de celui qui ne possède rien, comme Jésus Serviteur, comme Marie, Servante, s'abandonnant au vouloir du Père sur elle.

Le Père McCullen disait: *«C'est seulement après avoir appris l'humilité et l'obéissance à la manière de Jésus-Christ que nous pouvons être Servantes des Pauvres en son Nom. Nous sommes servantes parce que Jésus a choisi d'être Serviteur. Il est pour nous le Chemin, la Vérité et la Vie».*

2.3.4. Radicalité de vie à la suite du Christ

«La règle des Filles de la Charité, c'est le Christ». Pour vivre «toute donnée à Dieu, suivre le Christ de plus près et continuer sa mission, *les Filles de la Charité choisissent de vivre totalement et radicalement les Conseils Évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui les rendent disponibles pour la finalité de leur Compagnie: le service du Christ dans les Pauvres*» (C. 1. 5). Tout dans la Compagnie, et par conséquent dans la vie de la Fille de la Charité, est vécu dans la dépendance à la finalité. Il existe une union intime et réciproque entre le «Don Total et le Service, car ce «Don», se vit essentiellement **dans et par le service** comme tel, dans et par l'acte apostolique lui-même en ce qu'il a de plus profond.

Le vécu des Conseils Évangéliques s'inscrit dans la fidélité... *«à la suite de sainte Louise, comme l'expression d'un amour qui veut aller jusqu'aux extrêmes exigences de la radicalité dans la ligne propre de la vocation, comme l'aboutissement d'un cheminement spirituel qui pousse l'engagement de la Fille de la Charité jusqu'au lien le plus sacré entre Jésus-Christ et elle»* (C. p. VIII.).

Saisie par l'Amour de Dieu, la Fille de la Charité confirme sa réponse d'amour en un don total et exclusif, en reproduisant dans son être la vie de Jésus qui est venu à nous pour être Serviteur chaste, pauvre, obéissant. Vécus comme ratification du don total à Dieu, les vœux sont une source de force, alliance qui s'enracine dans le Mystère de l'Eglise. (Cf. C. 2.5)

La chasteté est la voie par laquelle la Fille de la Charité se donne sans réserve au Christ pour les Pauvres, et aux Pauvres au nom du Christ. Elle est une *«réponse d'amour à un appel d'amour, elle implique la participation au Mystère Pascal, mystère de mort et de vie»* (C. 2.6.).

La pauvreté de la Fille de la Charité lui permet de vivre en harmonie avec les Pauvres et de leur être ainsi disponible. Elle est la caractéristique

fondamentale de celle qui suit Jésus: «*Une seule chose te manque, va, vends tout ce que tu as et donne-le aux Pauvres, puis viens et suis-Moi*» (Mt. 19,29). Cette pauvreté l'invite à vivre simplement, avec une grande confiance en la providence et à adopter un **style de vie simple et sobre**.

L'obéissance de la Fille de la Charité est réponse aux appels des Pauvres dans l'envoi en mission de la part de la Compagnie. Adhésion ouverte et libre à la volonté de Dieu, son obéissance est une manière de se laisser configurer au Mystère du Christ en expérimentant de se placer(se situer) sous la croix du Christ. «*Le Christ s'est fait pour nous obéissant jusqu'à mort et la mort de la Croix*». Cette obéissance engage la Fille de la Charité à une participation responsable à la mission de la Communauté locale, au nom de la Compagnie. Cette obéissance engage, au nom de la Compagnie, à une participation responsable de la F.d.I.C. à la Mission de la Communauté locale.

B. L'Identité de la compagnie ou de la Fille de la Charité dans l'Eglise

1. Société de Vie Apostolique

Dans l'Eglise, la Compagnie a une identité bien définie et reconnue comme «Société de vie apostolique en communauté, qui assume les conseils évangéliques par le lien que définissent les Constitutions» (C. 2.5).

Il est stipulé dans le droit canon 731: «à côté des Instituts de vie Consacrée prennent place les Sociétés de Vie Apostolique, dont les membres, sans vœux religieux poursuivent la fin apostolique propre de leur Société et, menant la vie fraternelle en commun tendent, selon leur mode de vie propre de la charité» par l'observation des Constitutions». «Il y a parmi elles des Sociétés dont les membres assument les Conseils Évangéliques par un certain lien défini par les Constitutions.»

Pour tendre à la perfection de la charité par l'observance des constitutions en menant une vie évangélique à la suite de saint Vincent et sainte Louise, la fille de la Charité assume:

1.1 Des Vœux non religieux

«S'il (l'Évêque) vous demande: «Faîtes-vous vœu de religion?» dites-lui: «Oh! non, Monsieur, nous nous donnons à Dieu pour vivre en pauvreté, chasteté et obéissance, ...» (IX, 534) Ainsi, la pratique des Conseils Évangéliques est ratifiée par l'émission «des vœux «non religieux», annuels, toujours

renouvelables» (C. 2.5) qui font qu'elles ne sont pas religieuses, mais des Filles de la Charité, et ceci, bien avant qu'elles ne les aient prononcés pour la première fois.

«L'expression «Vœux annuels, toujours renouvelables» n'est pas synonyme de vœux provisoires, pour un temps. Elle signifie un approfondissement dynamique et toujours actuel de notre don total à Dieu dans la Compagnie. *«On ne fait pas les vœux pour être Fille de la charité, mais parce que l'on est Fille de la Charité et pour l'être davantage.»*(P. Lloret dans Guide pour la Formation Initiale.) Donc, ils sont à vivre avec toute la radicalité possible.

1.2 La sécularité

La sécularité, une des caractéristiques du charisme de la Compagnie, s'explique par rapport à la mentalité de l'époque, pour faire contre-poids à l'état de vie religieuse de ce temps, en vue de permettre **plus de mobilité et de disponibilité, et mieux répondre aux nécessités du service des Pauvres.** *«Les Filles de la Charité ne sont des religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculières»* (VIII, 237).

En 1650, au cours de l'entretien que saint Vincent tient pour préparer les Sœurs envoyées à Hennebont, à Montmirail et à Nantes, il leur dit en ces termes: *"S'il (l'Evêque) vous demande qui vous êtes, si vous êtes religieuses, vous lui direz que non, par la grâce de Dieu. Que ce n'est pas que vous n'estimiez beaucoup les religieuses, mais si vous l'étiez, il faudrait dire: «Adieu le service des Pauvres»"*. (IX, 533)

Le 12 novembre 1653, il affirme très fermement à Mgr de Nantes: *«Les Filles de la Charité ne pourront jamais être religieuses, et malheur à celui qui parlera de les faire religieuses»* (IX, 662).

Pourtant, cette sécularité n'assimile en rien la Fille de la Charité aux laïcs. Elle ne la dispense pas non plus des obligations qu'elle a contractées librement et qu'elle doit assumer en toute honnêteté et liberté d'esprit, à savoir: *«se consacrer totalement à Dieu, en communauté de vie fraternelle, pour le service du Christ dans les Pauvres, avec un esprit évangélique d'humilité, de simplicité, de charité, en assumant les Conseils Évangéliques qui la rendent disponible pour ce service»* Au contraire, elle est invitée à une vie plus vertueuse que celle d'une religieuse: *«Elles considéreront qu'elles ne sont pas dans une religion, cet état n'étant pas*

convenable aux emplois de leur vocation... Néanmoins, à raison qu'elles sont plus exposées aux occasions de péché que les religieuses obligées à la clôture, ... elles doivent avoir autant ou plus de vertu que si elles étaient professes dans un ordre religieux» (C.1.9).

La fidélité à notre Règle de vie que sont les Constitutions - considérées à juste titre - «comme un précis de l'Évangile accommodé à l'usage qui nous est convenable pour nous unir à Jésus-Christ et répondre à ses desseins (XII, 129) - nous fera parvenir à ce que Dieu demande de nous et nous conduira à la perfection. (IX, 310)

2. Son caractère international et missionnaire

Le caractère international de la Compagnie s'exprime dans sa vie, son organisation et sa représentation.

Face à cette caractéristique, la Compagnie, lors de la dernière Assemblée Générale, a été interpellée à:

* S'efforcer «constamment d'avancer avec et fidélité sur la voie de l'inculturation» (Feu nouveau p.5)

* «découvrir personnellement et en communauté, les «semences du Verbe» et les valeurs existant dans toutes les cultures et dans les Pauvres». (Feu nouveau p.5)

* Renoncer aux «médiations qui ne sont plus capables d'exprimer, dans la culture d'aujourd'hui, la vitalité de notre vocation et de notre mission dans l'Église». (Feu nouveau p.5).

Ces appels rejoignent le souci missionnaire de la Compagnie de porter «une attention particulière aux «semences du verbe» que renferment les diverses cultures» (C. 2.10)

Ce trait de la Compagnie manifeste **l'esprit missionnaire** qui doit animer toutes les Sœurs pour qu'elles soient prêtes à servir en quelque lieu où elles seront envoyées.

Ainsi, la Compagnie qui «est **missionnaire par nature**, s'efforce de garder sa souplesse et sa mobilité nécessaires pour répondre aux demandes de l'Église face à toutes les formes de pauvreté». (C. 2.10).

C. Autres traits caractéristiques

1. Une Compagnie qui a pour Supérieur Général, le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission

Cette caractéristique vient directement de sainte Louise dans le souci de sauvegarder l'unité de la Compagnie. «...Dieu a mis mon âme dans une grande paix et simplicité à l'oraison... que j'ai faite sur le sujet de la nécessité que la Compagnie des Filles de la Charité soit toujours sous la conduite que la divine Providence leur a donnée tant pour le spirituel que le temporel.» (sainte Louise 20.11.1647)

Les F.d.I.C. reconnaissent l'autorité du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission... Elles font vœu de lui obéir... (C. 3.27). Il nomme «ad nutum» un Directeur Général pour être son représentant permanent auprès de la Compagnie. Après consultation, il nomme les Directeurs Provinciaux auprès des Conseils Provinciaux.

2. Une Compagnie qui a Marie pour «Unique Mère»

Dès les origines, Marie occupe une place privilégiée dans le cœur de la Compagnie: «**Marie**, première chrétienne, consacrée par excellence, est présente à la vie de la Compagnie depuis le commencement.» (C. 1.12)

Dans leur amour de la Vierge Marie, les Fondateurs inviteront les Filles de la Charité à imiter et à contempler en Marie:

- «**L'Immaculée**, totalement ouverte à l'Esprit...
- **La Servante**, humble et fidèle, des desseins du père, modèle des cœurs pauvres...-
- **La Mère de Dieu**, Mère de miséricorde et espérance des petits, ...» (C. 1.12)

Ainsi, les apparitions et le message de 1830 seront pour la Compagnie et chaque Fille de la Charité à la fois une réponse et un accueil: réponse de Marie à l'Amour qu'elles lui vouent, accueil de leur part de l'amour de Marie à leur égard.

II. L'Identité à vivre dans l'aujourd'hui! Comment?

Après avoir essayé dans la première partie de notre exposé de cibler les éléments les plus caractéristiques de notre Identité, il nous reste dans cette deuxième partie la question du «Comment dans l'aujourd'hui».

Unique est l'Identité de la Compagnie et celle de la Fille de la Charité, unique est l'Amour qui anime et commande sa vie, mais multiples sont les formes de pauvretés, multiples aussi sont les sociétés, les cultures, les situations et les circonstances dans lesquelles doivent prendre corps et s'exprimer **le Service du Christ dans les pauvres**. *Cela signifie qu'il existe une multitude de réponses contextuelles à donner, à vivre et à actualiser.*

Sans être exhaustifs, voici groupés sous deux angles quelques points de convictions et interpellations, dans cette recherche du «Comment» arriver à vivre l'Identité de la Fille de la Charité dans une fidélité qui «ne doit jamais être une répétition pure et simple du passé, mais une créativité qui a de la mémoire et de la cohérence».

1. Filles de la Charité vous êtes dans le monde

a. Face aux évolutions rapides que connaît notre planète, au phénomène de la mondialisation et globalisation, et face à une société où seul le pouvoir, le prestige, l'efficacité et l'argent ont de la valeur, la Compagnie doit continuer à chercher comment donner à chaque Fille de la Charité **une formation humaine, chrétienne, doctrinale, spirituelle, vincentienne solide**, sur laquelle va se construire son être de Servante des Pauvres. Une formation continue et **un accompagnement qui permet l'assimilation des Constitutions et du charisme jusque dans les racines profondes**.

b. Face au fondamentalisme, à la violence, à la division entre les personnes, à la guerre, à la permissivité, à la marginalisation, à l'exclusion, à l'insécurité morale et psychologique, à la déchristianisation, à la drogue, la Fille de la Charité a à opposer (porter) la force de la paix et de la réconciliation, du respect, de la foi, de la communion, du partage, de l'espérance, de «**l'amour qui est inventif à l'infini**». Cet amour qui révèle l'autre à lui-même comme un être né de l'amour infini de Dieu, aimé par lui et capable d'aimer à son tour.

c. Dans une société de dispersions, de bruits, de querelles, la Fille de la Charité crée **des temps et des espaces de silence, de contemplation** pour écouter Dieu, les cris et le silence des Pauvres.

d. Doublement filles de l'Eglise, comme chrétiennes et comme F.d.I.C., mais sans diluer avec d'autres et dans le respect de notre identité, nous avons à continuer à faire nôtre l'audace de saint Vincent dans la collaboration avec les laïcs et les autres branches de la Famille Vincentienne.

2. Filles de la Charité vous n'êtes pas du monde

a. Seul l'enracinement en Dieu par une vie nourrie de l'Eucharistie, de l'Évangile, de nos Constitutions, de l'oraison fait acquérir à la F.d.I.C. le cœur, les sentiments, le regard de Jésus Lui-même, et trouvera le dynamisme pour construire et faire croître «l'homme intérieur» capable de:

- Cette conviction: **le Christ** est réellement **présent dans** ses frères et sœurs **les Pauvres et eux en Lui** pour les aimer et les servir avec respect, humilité, douceur, bonté, joie... comme une servante.

- Construire des Communautés de dialogue vraiment fraternelles, accueillantes, dont **le Christ est l'unique critère d'identification**, afin d'être un témoignage et une prophétie pour celles qui viennent à la Compagnie et pour les Pauvres. (L'hymne à la charité de saint Paul 1 Co,13. se passe de tous commentaires.)

- Vivre d'une manière concrète les exigences de nos Constitutions et Statuts. Réviser périodiquement notre vécu et notre agir, pour se réajuster face aux engagements pris, pourrait être une aide efficace.

- Vivre avec plus **d'authenticité et transparence, sans ambiguïté les Vœux et les Conseils Évangéliques**: des relations inter-personnelles saines, sans familiarité (chasteté), – **la clarté** dans le rendre compte des biens mis à notre disposition et un style de vie simple et sobre (pauvreté) – la revalorisation de l'esprit d'ascèse, de mortification, de sacrifice et de disponibilité à l'Esprit Saint qui agit aussi par les médiations humaines (obéissance) – Le regard de foi, d'amour, et le respect du Pauvre comme Seigneur et Maître et sacrement de Jésus (vœu du service des Pauvres)

St. Vincent exprime son désir profond de voir ses Filles vivre la pratique des Conseils Évangéliques et de leurs vœux dans cette belle prière: «O mon Dieu, nous nous donnons tout à vous. Faites-nous la grâce de vivre et de mourir dans une vraie pauvreté; de vivre et de mourir chastement; ... de vivre

et de mourir dans une parfaite observance de l'obéissance. Nous nous donnons aussi à vous, mon Dieu, pour honorer et servir toute notre vie, nos Seigneurs les Pauvres». (SV IX, 26.).

- b. Dépendre du Saint-Esprit pour Le laisser créer en nous la ressemblance avec le Christ...(Cf. C. 2.3) afin d'être chaque jour une force prophétique capable de relever les défis de l'inculturation et de la Nouvelle Évangélisation avec audace et discernement.
- c Être en tout et pour tout «**une vraie Fille de la Charité: une bonne chrétienne**» en faisant nôtres les maximes de l'Évangile de Jésus Christ.

Notons qu'une vie tiède conduit à la baisse du sens de l'appartenance à la Compagnie et de la communion avec elle; à l'auto-marginalisation; à la fuite vers des appartenances extra-communautaires; à la superficialité dans la vie spirituelle et la prière; à la crise d'identité spirituelle.

Conclusion

Dans ce monde ballotté par tous les vents, nous avons besoin de garder fermement notre identité en suivant les recommandations de saint Paul: «Garder le bon dépôt de la foi à l'aide de l'Esprit Saint qui habite en nous». (2 Tim. 1,14).

Puisque nous sommes nées de l'Amour de Dieu par le Baptême et que nous sommes Filles de la Charité c'est-à-dire «Filles de Dieu, nous avons à le devenir «davantage» comme le Christ Fils de Dieu, et à son exemple pour continuer son œuvre de salut: **le Service des Pauvres.**

Toutes les Filles de la Charité, et chacune en particulier, nous avons à croire fermement à la prophétie de la fraternité, car, même si nous nous dépensons beaucoup personnellement dans le service des Pauvres, nous ne témoignerons jamais de l'Évangile si nous vivons côte à côte sans union fraternelle. Notre force sera le radicalisme évangélique **et** notre faiblesse sera le manque de prophétisme, un certain embourgeoisement.

L'Évangile doit constituer toujours **notre Règle de vie et notre Lumière.** C'est elle qui nous fera redécouvrir le feu, la passion de Dieu, celle des **PAUVRES**; vivre et aimer à la manière du Christ. Le regard de foi porté sur le Pauvre permet de reconnaître l'image défigurée du Christ. Vivre ce double

mouvement d'amour, dans le quotidien d'un service humble, vécu en communauté de vie fraternelle, est au cœur de notre vocation. Il est la clé pour revitaliser notre Charisme, et partant, la vie de Fille de la Charité et celle de toute la Compagnie. (Cf. Mgr. le Cardinal Somalo aux Visitatrices. Rome, mai 2000.)

Fortement attachées au Christ, nous saurons être ce que nous sommes et ce que nous devons être: Filles de la Charité Servantes des Pauvres avec toutes les implications.

Nous avons à laisser résonner en nous les paroles du Sauveur Lui-même: «Demeurez en moi, comme moi en vous». De même que le sarment ne peut porter du fruit par lui-même s'il ne demeure pas sur la vigne, de même vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi.... Car en dehors de moi vous ne pouvez rien faire. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est comme un sarment qu'on a jeté dehors et qui se dessèche». (Jn. 15. 4-6).

L'oraison sera la clé pour y rester fidèle: *«Donnez-moi une personne d'oraison, elle sera capable de tout» disait St. Vincent. (XI, 83).*

Que la Vierge, Unique Mère de la Compagnie, obtienne à chaque Fille de la Charité et à toute la Compagnie, de garder contre «vents et marées» notre Identité, en la faisant briller d'un éclat dont la beauté pourrait surprendre le monde. Et que la crédibilité avec laquelle est vécue notre Identité, provoque beaucoup d'autres à rejoindre la chaîne d'Amour commencée par le Christ, suivie par saint Vincent, sainte Louise et nos premières Sœurs.